

PASSEPORT : LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

PERSONNE MAJEURE

PREMIÈRE DEMANDE OU RENOUVELLEMENT OU PERTE

- L'ancien passeport périmé depuis moins de 2 ans
 - Ou** la carte d'identité
 - Ou** un acte de naissance de moins de trois mois
- 2 photos d'identité récentes et identiques
- 86 € en timbres fiscaux
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Impôts...)
- En cas de perte : faire une déclaration de perte en mairie

Vous êtes majeur et vous n'avez pas de justificatif à votre nom :

Justificatif de domicile et copie de la carte d'identité de l'hébergeur + attestation d'hébergement écrite

PERSONNE MINEUR - EMPREINTE À PARTIR DE 12 ANS

- L'ancien passeport périmé depuis moins de 2 ans
 - Ou** la carte d'identité
 - Ou** un acte de naissance de moins de trois mois
- 2 photos d'identité récentes et identiques
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Impôts...)
- Livret de famille
- Carte d'identité du parent (ou des 2 parents si pas mariés)
- tarifs : 17 € pour les moins de 15 ans et 42 € pour les moins de 18 ans

→ → → → **SI L' ENFANT EST NE HORS MARIAGE OU SI LES PARENTS SONT DIVORCES :**

- copie du jugement de garde
- si garde alternée : un justificatif de domicile pour chaque parent
- carte d'identité des deux parents chaque parent doit remplir l'intérieur du cerfa autorisant

l'enfant à faire des papiers d'identité

Horaire d'ouverture de la mairie du Monétier les Bains



	MATIN	APRES - MIDI
LUNDI	FERMÉ	15H - 17H
MARDI	10H - 12H	15H - 17H
MERCREDI	10H - 13H	13H30 - 17H
JEUDI	10H - 12H	15H - 17H
VENDREDI	10H - 12H	15H - 16H30

Téléphone : 04 92 24 40 04

Mail : accueil@monetier.com

Vous pouvez également acheter les timbres fiscaux sur internet en imprimant le récépissé justificatif de votre achat. **Ce dernier vous sera demandé lors de la demande de passeport réalisée en Mairie.**



timbres.impots.gouv.fr
Achat de timbres fiscaux électroniques

<https://timbres.impots.gouv.fr/>